



**Zéro alcool  
pendant la grossesse**

La mention « La consommation de boissons alcoolisées pendant la grossesse, même en faible quantité, peut avoir des conséquences graves sur la santé de l'enfant » ou le pictogramme représenté au recto de cette carte va désormais figurer sur les conditionnements d'alcool.

## Une recommandation : zéro alcool et zéro tabac pendant la grossesse

### Des questions ?

Parlez-en à votre médecin traitant, gynécologue, sage-femme ou pharmacien.

Contactez Écoute Alcool au 0 811 91 30 30  
(7j/7, 14h/2h. Anonyme. Coût d'un appel local depuis un poste fixe).

Appelez Tabac Info Service au 0 825 309 310  
(0,15€/min).

Rendez-vous sur [www.tabac-info-service.fr](http://www.tabac-info-service.fr)



Ministère de la Santé  
et des Solidarités

**inpes**  
[www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

 **l'Assurance  
Maladie**

**MiLDT**  
[www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr)  
Mission interministérielle de lutte  
contre la drogue et la toxicomanie

### Les effets de l'alcool

L'alcool passe du sang maternel vers le sang du fœtus, à travers le placenta. Ainsi, l'alcoolémie (quantité d'alcool dans le sang) du bébé est la même que celle de la mère. La consommation de boissons alcoolisées pendant la grossesse peut être à l'origine de :

- fausse couche ;
- accouchement prématuré ;
- retard dans le développement mental ou physique de l'enfant ;
- troubles du comportement de l'enfant...

### Les effets du tabac

Fumer pendant la grossesse augmente les risques de :

- grossesse extra-utérine ;
- fausse couche ;
- accouchement prématuré ;
- retard de croissance intra-utérin.

Après la naissance, l'exposition des enfants au tabac augmente les risques de mort subite, de bronchite, d'asthme et d'otite.